

LOYAUTE DES PRATIQUES

Respect des droits de propriétés

Dans son activité d'investisseur, CDC Entreprises attache la plus grande importance aux questions de propriété industrielle. La propriété industrielle constitue en effet fréquemment un des principaux actifs de l'entreprise investie. La vérification de la réalité de la propriété fait partie des diligences pratiquées.

Lutte contre la corruption

Conformément aux règles en vigueur pour les sociétés de gestion, CDC Entreprises a en son sein un Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne. Elle dispose d'un code de déontologie, qui a connu deux mises à jour en 2010 (janvier et juillet). Ce code traite notamment des questions relatives

- A la loyauté vis-à-vis des partenaires ;
- A la lutte anti-blanchiment des capitaux ;
- Aux règles d'indépendance vis-à-vis d'intermédiaires, de fournisseurs, de concurrents, ... ;
- Aux conflits d'intérêt entre la société de gestion et ses clients et entre différents clients, et entre collaborateurs et sociétés cibles.

Une formation en ligne, relative à la lutte anti-blanchiment, a été mise à disposition de tous les salariés.

Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur

Dans son activité d'investisseur, et conformément aux engagements pris à travers la signature des principes de l'investissement responsable (UNPRI), CDC Entreprises a travaillé en 2010 à la déterminer les modalités selon lesquelles elle souhaitait intégrer les questions relatives à l'environnement, le social/sociétal, et la gouvernance dans la sélection de ses investissements et dans le suivi de ses participations. La démarche a porté tout autant sur son activité d'investissement directe que sur celle de fonds de fonds.